

Mobilité & Environnement : le rétrofit en France

"Le rétrofit est une solution à laquelle je crois beaucoup !"

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique

Paris - lundi 12 octobre, à l'occasion de l'événement organisé par l'AVERE "Objectif 100 000 bornes" et des mesures visant à inciter les Français à rouler plus propre*, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili a déclaré son soutien à la nouvelle filière du rétrofit électrique.

C'est un message très positif pour REV – la marque Retrofuture, l'Association AIRe (*Acteurs de l'Industrie du Rétrofit électrique*) qu'elle a cofondée, et pour l'ensemble de la nouvelle filière qui se développe en France mais aussi une reconnaissance de la solution rétrofit qui permet de convertir un véhicule thermique en électrique.

Lors de l'événement, l'AIRe aux côtés de la PFA, l'Avere-France et les signataires de la charte "Objectif 100 000 bornes" a pu présenter les avancées du secteur rétrofit en France et ses ambitions.

"Aujourd'hui, la filière a besoin de soutien du gouvernement et d'aides des pouvoirs publics afin de proposer cette solution d'avenir à un grand nombre de Français. D'ici à 2025, nous ambitionnons d'atteindre 200 000 véhicules rétrofités et 30 000 emplois créés et plus encore si le rétrofit entre dans les plans de développement de la mobilité et de transition énergétique du secteur automobile" commente Arnaud Pigounides, co-Président de l'association AIRe et Président de REV - Retrofuture.

Le rétrofit électrique est en effet une efficace solution de mobilité durable, qui répond aux enjeux environnementaux et aux principes de l'économie circulaire. Cette activité a de nombreux atouts, puisqu'elle participe à la baisse des émissions du parc existant, à la réduction des déchets industriels. Elle génère de la recherche et de l'innovation dans les technologies batteries et hydrogène ainsi que des emplois d'avenir locaux urbains et ruraux, de même que des économies pour les utilisateurs.

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué en charge des Transports, ont également annoncé le plan de déploiement de 100 000 bornes électriques d'ici la fin 2021 et la mise en place d'un bonus de 1 000 euros pour les véhicules électriques d'occasion. Cette mesure, notamment portée par la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) permettra de consolider le marché d'occasion du véhicule électrique et d'en démocratiser l'usage.

Ces annonces, qui entrent dans le cadre du développement de la voiture propre et du plan de relance de la filière automobile, doivent accompagner l'essor du rétrofit en France.

AIRe : <http://association-aire.org>

REV - Retrofuture : <https://retrofuture-ev.com>

* <https://www.ecologie.gouv.fr/objectif-100-000-bornes-tous-mobilises-accelerer-virage-du-vehicule-electrique>